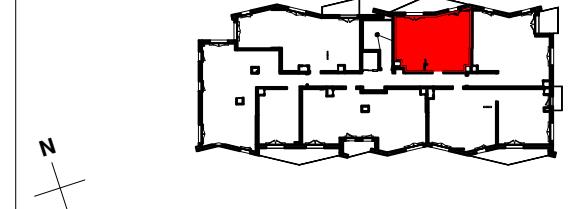
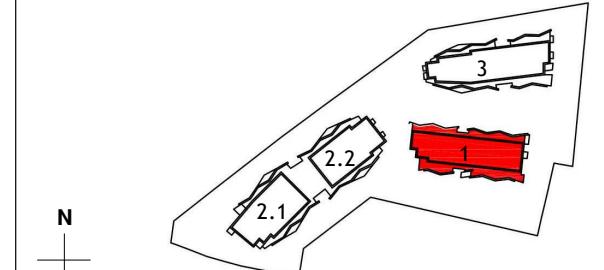


0 1 2 5m

**NOTA :**

Les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. Ce plan a été établi sur la base du dossier de demande de permis de construire du 03/07/2017.



TYPE	BAT.	N°	NIVEAU
2 PIECES	1	1.2.1	R+2

Entrée /Séjour / Cuisine	20.96 m <sup>2</sup>
Chambre	13.38 m <sup>2</sup>
SDE	5.36 m <sup>2</sup>
<u>Surface totale habitable</u>	<u>39.70 m<sup>2</sup></u>
Balcon	7.24 m <sup>2</sup>
<u>Surface totale extérieure privative</u>	<u>7.24 m<sup>2</sup></u>

**LEGENDE**

F : Fenêtre	soffite / faux-plafond
PF : Porte-fenêtre	GTL : Tableau électrique
VR : Volet Roulant	PL : Placard
PE : Point d'eau	— Bois apparent
⊗ : Prise extérieure	N : Nourrice EC/EF/CH

Date : 05/06/2018 Indice :

**ARCHITECTE**  
JEAN-PAUL VIGUIER ET ASSOCIES  
16, rue du champ de l'Alouette, 75013 PARIS